



Le 1^{er} juillet 2020

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 8 juillet à 20 h 00 salle du Family
(pour pouvoir respecter la distanciation sociale), en face de la Mairie
La réunion aura lieu à huis clos.**

**La publicité de la séance sera assurée via une diffusion électronique en direct :
sur le site Facebook : Mairie de Saint-Paul-en-Jarez via le lien sur site Internet de la commune :
www.saint-paul-en-jarez.fr**

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 17 juin 2020.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Attribution des subventions et des subventions exceptionnelles aux associations exercice 2020.
5. Attribution de la subvention au Centre social de Saint-Paul-en-Jarez exercice 2020.
6. Attribution de lignes de crédit et de subventions au Groupe scolaire Les Prés Verts
7. Attribution de la subvention 2020 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
8. Facturation du remplacement de vaisselle, de matériel, ou de la réparation d'équipements et autres éléments composant les salles mises à disposition ou louées, ainsi que du matériel extérieur mis à disposition ou loué, perdu ou dégradé par l'utilisateur.
9. Approbation des tarifs publics applicables à compter du 1^{er} septembre 2020 ou du 1^{er} janvier 2021
10. Approbation des tarifs du service périscolaire et restaurant scolaire à compter de la l'année scolaire 2020-2021
11. Approbation des Tarifs du Baby-Club à compter de l'année scolaire 2020-2021
12. Débat d'orientation budgétaire 2020
13. Affectation des résultats de clôture du budget principal exercice 2019
14. Adoption du budget principal de la commune exercice 2020
15. Commission communale des impôts directs (CCID) dans la Commune : proposition d'une liste de contribuables.
16. Création d'un/de poste(s) dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences
17. Avenant n° 2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le projet rue de la Plagne
18. Questions diverses :

Le Maire,
Kamel BOUCHOU

